

Réf: Dossier 362567

Avis de constitution

SOCIETE « LAIGLE »

Siège Abidjan, Cocody, Plateau Dokui, Lot 45, Ilot
9002

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAIGLE »

Objet :

- Management sportif et évènementiel
- Conseil en stratégie de gestion, développement , et optimisation de performances
- Création et promotion d'évènements ludiques et sportifs
- Relations institutionnelles: activation et fidélisation des partenariats, sponsoring
- Prestations de services et intermédiation
- Régie commerciale, publicitaire
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec la possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières , commerciales , industrielles , mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Plateau Dokui, Lot 45, Ilot 9002

Dirigeant(s) M OUATTARA BELARSI ISMAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12076 du 22/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72006/GTCA/RC/2024 du 22/11/2024

